

## Renouvellement de l'inscription

**Année scolaire 2018 - 2019**

Chers parents,

Afin de simplifier la procédure d'inscription pour les enfants déjà inscrits, les dossiers en cours peuvent être reportés pour la prochaine rentrée, à savoir à partir du 15 septembre 2018. Nous vous demandons de bien vouloir confirmer le renouvellement de l'inscription pour l'année scolaire 2018 – 2019 en nous retournant le formulaire *renouvellement* annexé dûment signé et daté.

Aussi, nous vous prions de bien vouloir nous informer de tout changement nécessaire à la tenue à jour de votre dossier en vérifiant la validité des documents stipulés sur la fiche ci-jointe.

Sandy NICOLAY,  
Responsable de la Maison Relais de la Vallée de l'Ernz



## Renouvellement de l'inscription

### Année scolaire 2018 - 2019

Nous soussignés, Madame et Monsieur,

---

donnons notre accord pour la reconduction de l'inscription de notre enfant :

---

Nous certifions avoir pris connaissance du règlement d'ordre interne 2018 -2019, ainsi que de ses modifications et confirmons la validité des documents ci-dessous :

- **Certificats de travail** des personnes investies du droit d'éducation attestant qu'elles occupent un emploi salarié et indiquant les heures de travail hebdomadaires ou attestation d'une inscription à l'ADEM.
- **Copie de la carte d'identité** des personnes investies du droit d'éducation, ainsi que de toute personne autorisée à venir chercher l'enfant.
- **Ordre de domiciliation**
- Le cas échéant **copie du jugement/référé de droit d'éducation**.

Pour les **enfants à allergies ou intolérances** les documents ci-dessous doivent être **obligatoirement mis à jour** :

- un certificat médical attestant les allergies et/ou les intolérances.
- Pour les enfants à besoins de santé spécifiques le **Projet d'accueil individualisé** et le **Plan d'Action d'Urgence**.

Les informations erronées pourront donner lieu à une exclusion de l'enfant. Les personnes investies du droit d'éducation s'engagent à communiquer chaque changement dans les meilleurs délais, ce qui permettra de mettre à jour le dossier de l'enfant.

Lieu et Date : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature des personnes investies du droit d'éducation (mère/père) :

---

**Prière de cocher le genre d'inscription :**

○ **Inscription régulière**

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
11...-12.00					
12.00-13.00					
13.00-14.00					
14.00-16.00	Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)		Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)		Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)
16.00-16.30					
16.30-17.00					
17.00-17.30					
17.30-18.00					
18.00-18.30					
18.30-19.00					

○ **Inscription irrégulière**

- **Par mois**
- **Par semaine**

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
11...-12.00					
12.00-13.00					
13.00-14.00					
14.00-16.00	Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)		Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)		Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)
16.00-16.30					
16.30-17.00					
17.00-17.30					
17.30-18.00					
18.00-18.30					
18.30-19.00					